



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B.P.7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07
www.rixheim.fr

SERVICE TRAVAUX
st.travaux@rixheim.fr

341 / VOI / 2026

ARRÊTÉ

Règlementant le stationnement et la circulation Rue des Sapins

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

- Vu l'ordonnance du 1er septembre 1945 portant étatisation de la Police dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2542-2, L 2213-1, L 2213-6 et L 2215-4 ainsi que le Code des Communes,
- Vu le décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958 relatif à la police de la circulation routière (Code de la route), modifié et complété,
- Vu les arrêtés interministériels des 22 octobre 1963, 24 novembre 1967 et 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière, modifiés et complétés
- Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5
- Vu la demande de l'entreprise GCM en date du 28 août 2026 pour le remplacement d'une chambre ORANGE,

Considère qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement et la circulation rue des Sapins, afin de permettre le bon déroulement des travaux sur le réseau ORANGE,

Arrête :

Article 1^{er} : L'arrêté 322 - VOI - 2026 du 10 août 2026 est prorogé jusqu'au 04 septembre 2026.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la ville, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg ou via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIXHEIM,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur Philippe WOLFF, adjoint en charge de la voirie, du plan de circulation et des mobilités douces,
- Centre technique municipal, 28 rue de Pologne, 68170 RIXHEIM,
- L'entreprise GCM, 9 rue de la Martinique, 68270 WITTENHEIM,
- S.C.I.N., 5 rue de l'Etang, 68390 SAUSHEIM,

Fait à RIXHEIM, le 28 août 2026
Le Maire :



Catherine MATHIEU-BECHT

Publié sur le site internet de la commune de RIXHEIM le 28 AOUT 2026